

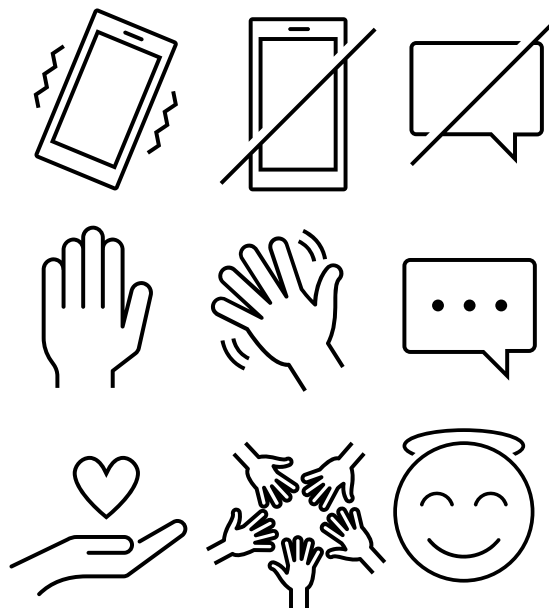


MARAIS ARCHIVES

CONSEIL DE
QUARTIER

Réunion du 14 septembre 2026

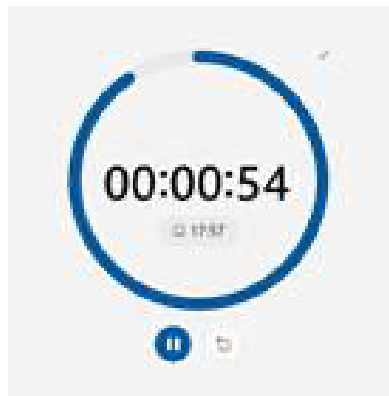
Réunion CQ Marais-Archives Réunion du 14 septembre 2026



Soyez les BIENVENUS et MERCI de bien vouloir

- Émarger la feuille de présence
- Éteindre les téléphones portables
- Lever la main pour demander la parole
- Signer l'engagement de comportement civique, si non-fait

Réunion CQ Marais-Archives Réunion du 14 septembre 2026

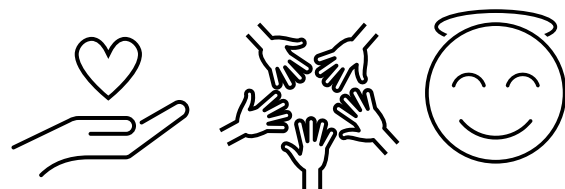
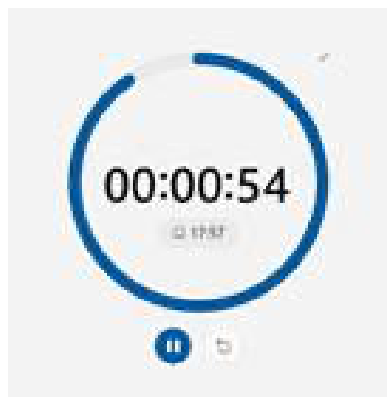


**Nouveaux membres et auditeurs,
soyez les BIENVENUS!**

*S'il s'agit de votre première participation,
veuillez vous présenter et ajouter votre email
et téléphone à la feuille de présence !*



Réunion CQ Marais-Archives Réunion du 14 septembre 2026



Afin de pouvoir traiter tous les sujets soulevés par les conseillers, de mieux gérer **la durée des interventions spontanées** et donner la parole au plus grand nombre, nous avons mis en place un temps de parole, affiché par la fonctionnalité « Horloge » sur les ordinateurs de la Mairie.

Veuillez limiter votre temps de parole à 3 minutes SVP !

Les auditeurs ne peuvent prendre part aux votes et délibérations.

Ordre du Jour du 14 septembre 2026



1. Les questions du 11 mai 2026: les réponses vous ont été envoyées par notre élu référent, Boris JAMET-FOURNIER, par mail.
 - a) Nouvelles questions
 - b) Nouveaux signalements
2. Retour sur l'Adoption du Vœu relatif à la Circulation dans le Marais
3. Point Budget Investissement
4. Calendrier pour la rentrée de septembre 2026
5. Questions, demandes et annonces diverses
6. Fin de réunion à 20h30-21h00

1 Réponses aux questions du 11 mai 2026, par Boris Jamet-Fournier

Réunion du 14 septembre 2026

a) Réponses aux questions et signalements du 11 mai 2026



1. Un Conseiller relaie l'alerte de riverains concernant des travaux de « surélévation sauvage » au 5 rue Ferdinand Duval. Cette installation soulève des inquiétudes à la fois en matière de sécurité (risque de chute d'éléments) et de respect du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Marais. La Mairie avait-elle connaissance de cette situation et quelles mesures entend-elle prendre pour contrôler la conformité de ces travaux et garantir la sécurité des riverains ?

La Mairie a déjà répondu à votre question sur le même sujet. Nous n'avons pas récemment (au cours des deux dernières années) autorisé de surélévation à cette adresse—nous n'avons pas connaissance de changements. Comme vous le savez, nous sommes très attachés au respect des règles d'urbanisme comme au caractère patrimonial du Marais. C'est pourquoi nous vous invitons à saisir le Bureau Accueil et Service à l'Usager de la Direction de l'urbanisme (via le Formulaire de contact de votre espace MonParis). Comme indiqué sur Internet, c'est cette équipe qui peut répondre à vos questions sur les autorisations délivrées, avec le concours des Architectes des bâtiments de France et de l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) de Paris.

a) Réponses aux questions et signalements du 11 mai 2026

2. Le développement du « speedbike » est un phénomène urbain préoccupant, soulevant des enjeux en matière de sécurité et de civilité, en dépit des opérations de contrôle ciblées engagées par la Police Municipale en lien avec la Police Nationale. **Dans ce contexte, quelles actions supplémentaires la Mairie entend-elle déployer afin d'endiguer durablement ce phénomène et répondre aux préoccupations exprimées par les riverains ?**

*Suite à cette question, les conseillers ont voté **une motion de soutien à Emmanuel Grégoire, Maire de Paris, demandant un renforcement des contrôles et une application rigoureuse de la réglementation relative aux cyclomoteurs. Ils appellent également à une réflexion sur le durcissement du cadre réglementaire et sur l'adéquation des sanctions face aux infractions constatées (1 abstention).***

Le phénomène des speedbikes est en effet préoccupant : la Police Municipale et la Police Nationale réalisent des opérations conjointes (pour verbaliser et saisir certains speedbikes) sur lesquelles la Mairie de Paris Centre communique parfois. Il faut souligner que la Police Municipale, qui est très mobilisée sur le sujet, n'a cependant pas la capacité juridique/administrative pour saisir elle-même les speedbikes— d'où le concours de la Police Nationale.

Suite des Réponses aux questions et signalements du 11 mai 2026

3. Dans le cadre de l'installation temporaire « La Caverne du Pont Neuf » (projet porté par l'artiste JR), impliquant la fermeture du pont à la circulation motorisée, la mise en place de **déviations et des perturbations de circulation** sur la période allant de mi-mai à mi-juillet 2026, **quels sont les impacts sur les lignes de bus concernées (notamment les lignes 27, 58 et 70) et quelles mesures d'accompagnement ont été prévues pour en atténuer les effets ?**

Les informations sont disponibles sont disponibles en ligne. Ces bus sont redirigés sur le Boulevard du Palais :

« En matière de transports en commun, les lignes de bus 27, 58 et 70, qui empruntent habituellement le Pont-Neuf, seront déviées via le boulevard du Palais pendant les différentes phases du projet. La station de métro « Pont Neuf » restera ouverte et accessible durant toute la période de l'exposition, mais la RATP précise que les sorties piétonnes 2 et 3 de la station (Quai du Louvre et Pont-Neuf) seront fermées du 6 au 28 juin, pendant l'exploitation du projet. L'accès aux Vedettes du Pont-Neuf sur les berges de Seine restera lui aussi ouvert. » (<https://www.paris.fr/pages/les-perturbations-a-paris-31469>)

b) Nouvelles questions du 14 septembre 2026

1. Les dépôts sauvages d'emballages, de verre, de gravas et d'ordures

continuent de dégrader le cadre de vie des habitants du Marais.

Des usagers, certains débits de boissons, des commerces et des entreprises de travaux déposent leurs déchets n'importe où sur les coins de rue (exemples : Cabaret des Blancs Manteaux en travaux ; Coffee-shop face au Picard Rue des Francs Bourgeois, Croisement Rue des Archives et Ste Croix de la Bretonnerie...)

Il semblerait que la communication faite pour sensibiliser les habitants, les exploitants de bars et de restaurants au tri et aux horaires de dépôt, ainsi que les entreprises de travaux, soit insuffisante ou peu efficace. De même, les signalements de DMR montrent leurs limites et les rondes de contrôle ne se font pas sur les créneaux horaires où les dépôts sont effectués (fin de journée, tard la nuit...)

La mairie peut-elle mettre en place des mesures plus efficaces et plus contraignantes pour amener les auteurs de ces incivilités à respecter le cadre de vie des habitants et des visiteurs ?

Suite des Nouvelles questions

2. Quelle est la réglementation pour les horaires de livraison des commerces et qui est chargé de les faire respecter ?

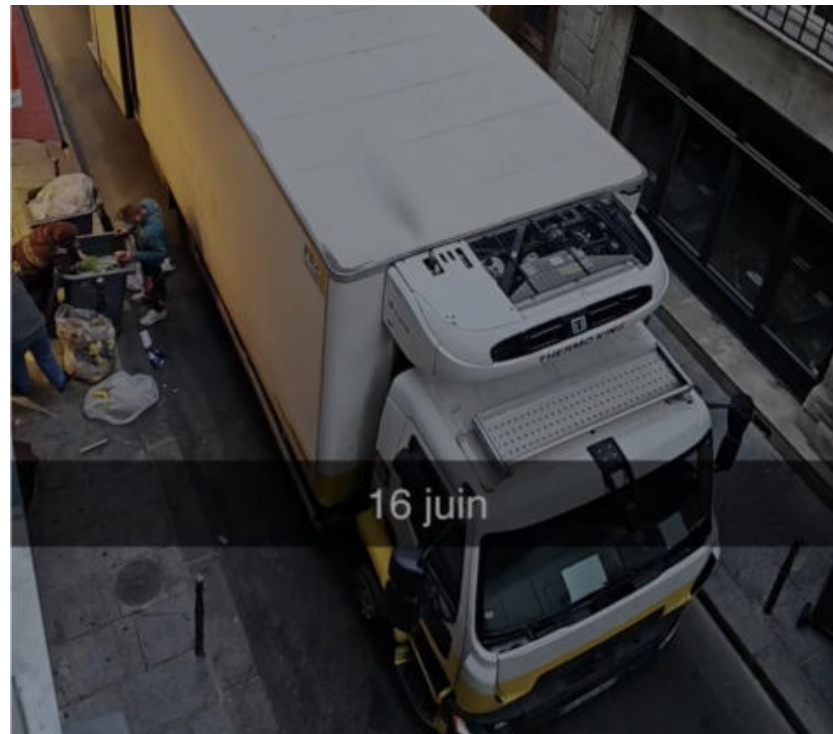
Les nuisances sonores générées par les livraisons programmées sur des plages horaires inconvenables (très tard la nuit ou trop tôt le matin) se sont accentuées : ex. dans la **rue du Bourg-Tibourg**, le **Franprix** se fait livrer le frais (camions non estampillés) entre 6h et 6h30', alors qu'il y avait un engagement de la part de Franprix de ne pas se faire livrer avant 7h40'. Cela a parfaitement fonctionné pendant quelques années. Depuis, le nouveau gérant n'en tient plus compte...

Une équipe de la direction de la prévention de la sécurité contre les nuisances professionnelles, est passée et a constaté un différentiel de 15 décibels environ, ce qui est très élevé selon eux. Leur méthode consiste à comparer le bruit ambiant, qui est quasi inexistant, avec celui des livraisons, comme les camions ou les transpalettes. Le résultat donne un bruit émergeant considérable en décibels. Il y a une réelle nuisance, qui vient de la voie publique, car le camion est sur la voie publique et non dans le magasin. *Résultat : les services ne peuvent pas intervenir...* Ils conseillent de se rapprocher de la Mairie afin de contraindre les commerces à livrer à des heures respectables. Cette nuisance sonore, récurrente du lundi à samedi, s'élève à 90 dB, comparable au bruit d'une tractopelle.

Nous comprenons la démarche de la mairie concernant « la stratégie logistique urbaine durable », avec notamment la subvention pour la mise à disposition de Vélos-Cargos, (cf. 2026-DVD-66 du Conseil de secteur du 07/07/2026) ; néanmoins cette stratégie ne peut pas être viable pour les superettes du quartier, pour lesquelles il faudrait mettre une réglementation stricte et de leviers pour en contrôler le respect.

Quels moyens matériels et humains sont envisagés pour faire appliquer la réglementation et une évolution de cette dernière est prévue?

Enregistrement des livraisons du Franprix - Bourg Tibourg



Sur la place du Bourg Tibourg, les nuisances doivent être aussi très importantes, entre les poubelles, les fûts de bière et les livraisons.

Exemple 1: demande du collectif Bourg Tibourg

Malgré de multiples signalements, la situation — qui perdure depuis la période des Jeux Olympiques — est devenue invivable pour les riverains. Les livraisons s'effectuent dès **6h30' du matin**, en totale infraction avec la réglementation sur le bruit et la tranquillité publique. À cette heure matinale, le constat est accablant :

Nuisances matérielles : Bruit strident du hayon du camion, fracas lors du chargement et déchargement des marchandises, claquements violents de portières.

Incertitudes et incivilités : Arrivée du camion toutes sirènes ou klaxon dehors, moteurs laissés tournants affichant des niveaux sonores mesurés à **88 décibels**.

Rappel des engagements non tenus : La direction de Franprix s'était pourtant engagée par le passé à ne jamais effectuer de livraison avant 7h40. L'enseigne avait même publiquement communiqué sur un horaire limite de 7h30. Le manque de sérieux flagrant de cette entreprise nous conduit aujourd'hui à une impasse.

La solution parfois évoquée de "former les livreurs" aux livraisons nocturnes ou matinales silencieuses est utopique : il suffit d'un changement de personnel pour que les mauvaises pratiques reprennent instantanément, comme nous le constatons déjà.

Face à ce laisser-aller permanent qui impacte lourdement notre santé et notre sommeil, je vous demande respectueusement :

De faire verbaliser de manière stricte et régulière ces infractions flagrantes au code de la santé publique et aux arrêtés municipaux sur le bruit. Ce qui vu le nombre de policier municipaux travaillant de nuit, semble peu probable, et ne durera qu'un temps.

D'étudier la mise en place d'une interdiction stricte de livraison dans notre rue la nuit, pour la rue, ou seulement pour le numéro 20, voir l'enseigne Franprix sur l'ensemble de Paris. Car, je suppose que le livreur réalise d'autres livraisons durant la nuit, réveillant d'autres riverains.

La tranquillité du quartier ne peut plus être sacrifiée pour la logistique d'une enseigne privée qui méprise ses propres engagements et les lois en vigueur.

Exemple 2: signalement au 3975... les riverains se lassent

Appel au 3975 le 02/08 à 23h48 concernant des nuisances sonores occasionnées par un musicien de rue avec ampli, qui produit de la musique très forte depuis 21h30, sur la place de la rue du Bourg Tibourg.

L'opérateur, d'un air amusé, semble ne pas prendre ma demande au sérieux, et je le suspecte de faire semblant de noter le signalement.

Comme j'ai déjà fait l'expérience plusieurs fois d'opérateurs ne notant pas vraiment les signalements, et comme demandé par l'élue et par Monsieur le Maire à des habitants du quartier qui me l'ont remonté, je demande le numéro de signalement. Habituellement, les opérateurs me redemandent de détailler le signalement à nouveau (pour enfin le noter) et me communiquent le numéro de signalement DMR.

Cette fois-ci, l'opérateur a catégoriquement refusé de me communiquer ce numéro. J'ai pourtant insisté, et lui ai demandé pourquoi il refusait de me le communiquer.

Après quelques échanges très désagréables, il a fini par me dire que c'était une donnée confidentielle, ce qui est faux.

Puis il a avoué, à demi-mot, qu'il n'avait pas enregistré le signalement mais qu'il avait noté les éléments pour le faire...

Ce dont malheureusement on se doute.

Il m'a dit qu'il fallait que je fasse une réclamation au commandement de la Police Municipale...

Le voisinage est fatigué de l'inaction de la Police Municipale.

Suite des Nouvelles questions

3. Préservation des commerces et des enseignes emblématiques du Marais

Le CQ-MA exprime son soutien réitéré à la boutique (*À La Poupée Merveilleuse*) pour la préservation de son identité et pour le maintien de son activité au 9, rue du Temple.

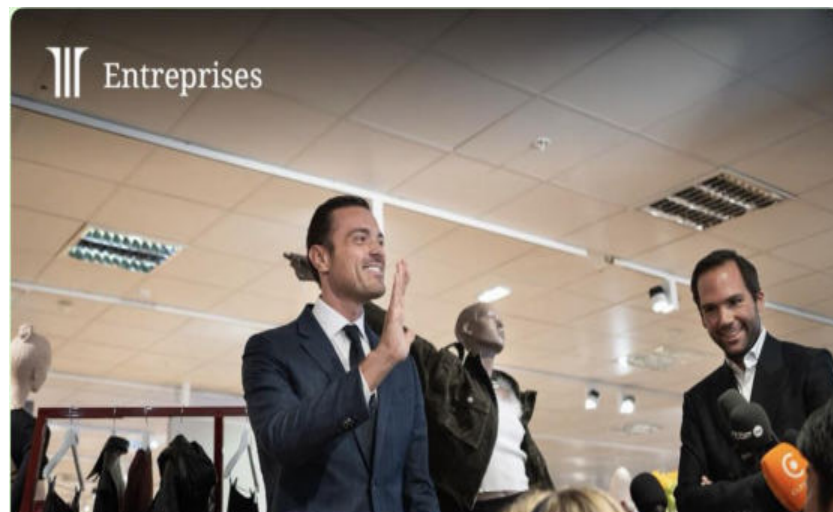
Pour rappel, le Marais est concerné en partie par le **PSMV** qui prévoit **3 niveaux de protection** :

- > **Protection simple** : interdit le changement de destination des locaux artisanaux ou commerciaux vers d'autres fonctions (comme du logement), mais permet les transformations entre commerce, artisanat ou restauration.
- > **Protection renforcée** : impose le maintien ou la création de locaux commerciaux/artisanaux en cas de restructuration ou construction neuve.
- > **Protection particulière de l'artisanat** : interdit toute transformation d'un local artisanal, même vers du commerce ou de la restauration.

Suite des Nouvelles questions

Au-delà du soutien à cette boutique traditionnelle, les riverains expriment leur grande inquiétude et leur désapprobation de voir le quartier du Marais perdre son identité et ses activités traditionnelles, plébiscitées bien au delà de Paris Centre, et de voir des nouvelles opérations (de type Samaritaine) altérer l'image historique du quartier et de ses commerces. Cf. la crispation concernant l'avenir du BHV !

Nous demandons à la mairie de nous informer des récentes évolutions des commerces autour du BHV et de nous dire de quelles garanties et de quels leviers dispose-t-elle réellement pour sanctuariser les commerces traditionnels et les enseignes emblématiques, dont À la Poupée Merveilleuse.



BHV : le tour de passe-passe de Frédéric Merlin - LA LETTRE

En cédant l'exploitation commerciale du BHV Rivoli à son lieutenant Karl-Stéphane Cottendin, Frédéric Merlin se déleste in extremis d'un lourd fardeau pour son groupe SGM. Mais pas sûr que le nouveau patron réussisse à desserrer l'étau alors que la SGM, dont il était déjà l'une des têtes pensantes, a perdu la confiance de ses bailleurs, le fonds Brookfield et la NJJ de Xavier Niel.

lalettre.fr



Quel avenir pour les commerces traditionnels du Marais et pour le quartier du BHV ?



c) Nouveaux signalements du 14 septembre 2026

1. Nouvelles dégradations Rue Pastourelle

Les riverains nous signalent que l'état de propreté de la rue pastourelle ne cesse de se dégrader et cela fait à peu près 3 ans : nouvelles tentes de SDF, dépôts sauvages de restes de chantier, stocks de palissades inutiles, salissures constantes des trottoirs... D'autre part, l'énorme cabane de chantier supposée partir en juin est toujours là, et elle ne semble guère utilisée par les équipes.

L'utilisation de l'application Dans Ma Rue ne suffit plus à elle seule à ce stade et ne peut se substituer à un entretien régulier de la rue pour qu'elle soit propre.

Les riverains souhaitent savoir :

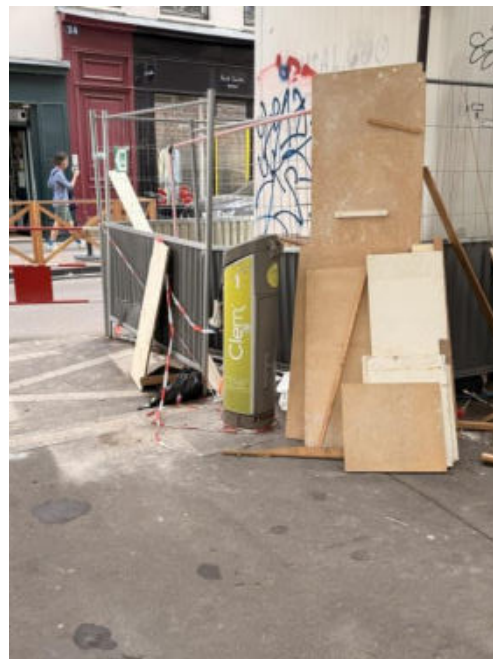
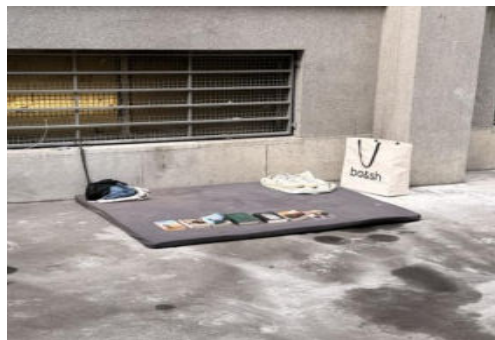
***- d'une part, quand sera mis en place un nettoyage régulier des trottoirs,
- et d'autre part, quand va pouvoir être entamée une réflexion de fond sur l'aménagement de la rue et des larges trottoirs qui entourent la poste et les bâtiments de la société Orange. Le CQ se dit prêt à collaborer avec la Mairie à ce sujet.***

À noter : en réponse aux différents signalements des riverains, Franck GUILLORY et Boris Jamet Fournier ont été sur place à plusieurs reprises pour analyser les différents soucis. À ce jour la cabane de chantier a été retirée, mais l'endroit reste globalement très dégradé.

Poste des Archives: angle Pastourelle-Archives



Poste des Archives: angle Pastourelle-Archives



Poste des Archives: angle Pastourelle-Archives



Suite des nouveaux signalements

2. Potelets repeints et dégradés

Le mobilier urbain est souvent pris pour cible pour service de support gratuit de communication de toute sorte de cause dans les quartiers de Paris Centre.

Récemment, plusieurs signalements sont remontés:

- Des potelets repeints aux couleurs du drapeau italien devant la librairie italienne Rue du Roi de Sicile
- Des têtes japonaises posées sur d'autres potelets rue des Blancs Manteaux

Cela cause des dégradations, des préjudices et des gênes pour les riverains:

- Coût de réparation et restauration des couleurs d'origine
- Dégradation de l'esthétique générale et historique des rues et des voies publiques

Pour info: le livre « Points Noirs », élaboré par 3 auteurs en lien avec les services de la propreté de la ville, a été publié en partant notamment du travail des CQ depuis des années.

Au final, les riverains constatent toujours les mêmes points noirs aux mêmes endroits et pour lutter contre ce phénomène et préserver le mobilier urbain ?

Potelets repeints et dégradés

Rue du Roi de Sicile



Rue des Blancs Manteaux





POINTS NOIRS

ANOMALIES RECURRENTES DE PROPRETE

PARUTION MARS 2023 / Étude menée sous la direction de Milena Charbit et 127af dans le cadre de l'accélérateur de projets innovants FAIRE*

Réalisée avec les services de la propreté de la Ville de Paris, l'étude Points Noirs, menée par les architectes Milena Charbit, Déborah Feldman et Baptiste Potier, dans le cadre de la plateforme de recherche FAIRE, cartographie et analyse pour la première fois les anomalies récurrentes de propreté, lieux de dépôts sauvages et clandestins à Paris. Cette recherche inédite permet de recenser et classer 1412 "points noirs" répartis sur l'ensemble des arrondissements de Paris. Ils traduisent tant des mésusages quotidiens qu'ils révèlent des micro-espaces : recoins, renforcements, incongruités urbaines ou architecturales, pignons, murs aveugles...

<https://www.pavillon-arsenal.com/fr/edition-e-boutique/editions-du-pavillon-de-larsenal/recherche-faire-paris/12656-points-noirs.html>

Suite des nouveaux signalements du 22 juin 2026

3. Curvomètre pour le contrôle de vitesse des Trottinettes et Engins de Déplacement Personnel Motorisés (EDPM):

Nous avons pris connaissance de l'existence d'expériences intéressantes menées par d'autres villes (La Roche-sur-Yon) pour mieux gérer la circulation des EDPM (https://actu.fr/pays-de-la-loire/la-roche-sur-yon_85191/des-trottinettes-a-plus-de-50-km-h-une-operation-de-controle-cible-les-engins-debrides-a-la-roche-sur-yon_64382839.html)

Il est question d'un **Curvomètre** : un appareil qui permet aux forces de l'ordre de mesurer la vitesse réelle des trottinettes électriques et des scooters et de vérifier si les véhicules respectent les normes ou si leur puissance a été modifiée. (Voir fiche technique jointe).

Dans le cadre des actions menées par la Police Municipale visant à contrôler les incivilités des usagers des EDPM, nous signalons l'existence de ce dispositif et souhaitons savoir si la PM en dispose ou peut en disposer.

Qu'est-ce un curvomètre ?

Le curvomètre est un appareil destiné à évaluer la vitesse maximum des cyclomoteurs sans avoir recours à d'autres dispositifs plu contraignants. C'est une sorte de home-trainer relié à un appareil déterminant la vitesse de l'engin quand la poignée d'accélération est tournée au maximum. Ce dispositif fiable et rapide permet aux forces de l'ordre d'effectuer un contrôle renforcé et sensibiliser les conducteurs à la dangerosité de la vitesse en scooter.

Ex. <https://www.pelimex.com/copie-de-curvomètre-dubbel-digit-1>

CURVOMÈTRE MODELE 2022

BANC D'ESSAI PORTATIF POUR CONTRÔLER LE DÉBRIDAGE DES CYCLOMOTEURS



LES + DU PRODUIT

- ROULEAU ADAPTABLE
- TRANSPORTABLE
 - Démontable et léger
- ADAPTABILITÉ
 - Placé requies minimal
- INDICE DE PROTECTION
 - IP65

Parmi que près de 50% des cyclomoteurs accidentés sont débridés et que le débridage constitue un réel problème de sécurité, il est nécessaire de disposer d'un moyen fiable et rapide de contrôler le débridage des véhicules. Le curvomètre est un dispositif portable et facile à utiliser, qui permet de contrôler le débridage des véhicules en scooter. Le curvomètre est un dispositif portable et facile à utiliser, qui permet de contrôler le débridage des véhicules en scooter.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU CURVOMÈTRE

Le processus de charge : pendant le chargement, l'anneau vert autour du bouton ON/OFF s'allume. Lorsque la batterie est complètement chargée, l'anneau vert s'allume en permanence. ATTENTION : NE PAS charger lorsque l'appareil est allumé.
Plage de mesure : de 15 à 150 km/h
Précision : < 1 km/h
Longueur maximale du pneu : 95 cm
Taille minimale du pneu : 8 INCH
Longueur maximale du bras : 18 cm
Poids du rouleau : < 15,3 kg
Taille du rouleau : 1 x 1 x 11 cm = 48 x 28 x 13
Rouleau de résistance au roulement du rouleau de mesure : < 50 grammes sur toute la plage de vitesse
Lubrification des roulements à billes
Unité de mesure du poids : < 3,5 kg
Taille de l'unité de mesure : 1 x 1 x 11 cm = 30 x 25 x 13
Tension de fonctionnement : 5V
Tension de charge : 12V (volts)
Taux de protection : IP65
Température de fonctionnement : -15°C à +45°C
Type de batterie : sèche sans entretien
Résistant aux éclaboussures.
Température de la zone de travail : -20 à +45 degrés Celsius au soleil
Rayonnement solaire : Conforme à la norme
Sensibilité aux rayonnements infrarouges : Conforme à la norme
Antichoc : Chute de 1 mètre à un angle de 45 degrés
Batterie (2x) : 1.8Ah 6V - batterie 10Ah en sèche sans mémoire

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU COFFRE

DIMENSIONS INTÉRIEURES (LxOxH) : 563x353x104MM
DIMENSIONS EXTÉRIEURES : 586x386x104MM
VOLUME : 60
CAPACITÉ MAX : 50 KG
POIDS : 5 KG
ÉPAISSEUR MATÉRIEL : PAROI, FOND, COUVERCLE : 1MM

AVANTAGES

- Emplacement ergonomique grâce au rebord d'emplacement
- Résistant à la corrosion, à la poussière et aux éclaboussures
- Poids net faible
- Facile à nettoyer
- Robuste et indéformable grâce au boudoir périphérique



FTICURVOMÈTRE REF. 2022-0734

PE CONSEIL ET NÉGOCIE
Siège : 65 rue de Valenciennes - 67000 Haguenau
Expédition : 10 rue du Commerce - 68 50 337 - 67348 Haguenau

Tél : +33 3 88 82 16 15
Fax : +33 3 88 82 16 19
www.pelimex.com

Pelimex

2 Retour sur l'Adoption du Vœu relatif à la Circulation dans le Marais, adopté à l'unanimité

Réunion du 14 septembre 2026

Présentation du vœu sur l'ajustement du plan de circulation du Marais

Monsieur le Maire, Mesdames les conseillères et messieurs les conseillers,

Mon intervention vise à synthétiser le vœu adopté par le conseil de quartier Marais-Archives sur un enjeu crucial des riverains : l'ajustement du plan de circulation du Marais.

Notre quartier est l'un des quartiers les plus attractifs. Si les habitants se réjouissent de la baisse du trafic qui bénéficie avant tout aux riverains qui ont vu l'amélioration de la tranquillité du quartier et de la qualité de l'air, ils en subissent aussi des conséquences plus négatives : des riverains, contraints d'utiliser leurs véhicules, doivent effectuer des détours conséquents pour atteindre leur logement et ou leur parking, avec des allongements en distance et en temps et encombrent davantage la circulation, nonobstant les effets sur la pollution dans le quartier du Marais.

Il existe, à Paris, des sites où la circulation est interdite sauf, notamment, aux véhicules des riverains et la desserte interne uniquement, comme de la place de la Bastille à la place de la Concorde.

Le code de la route comprend des panneaux d'interdiction de circuler avec l'ajout d'une mention « sauf riverains » et que certains sont installés dans d'autres arrondissements de Paris, notamment dans le 18^è arrondissement rue de la Chapelle et rue Marx Dormoy.

Face à ces difficultés, le conseil de quartier Marais Archives réaffirme son double attachement à la réduction du trafic automobile de transit dans le Marais et à la recherche de solutions pour faciliter la circulation des riverains dans le secteur du Marais.

Dans ces conditions, le conseil de quartier Marais Archives adresse deux souhaits auprès du conseil de Secteur :

- la 1^{ère} requête concerne la volonté de lancer, dans l'année à venir, une expérimentation qui permettra de tester l'impact d'une évolution de la réglementation vers une dérogation accordée à certains riverains sur les tronçons de voies de bus et taxis situés rue des Archives (entre rue Sainte-Croix de la Bretonnerie et rue des Francs Bourgeois) et/ou rue des Quatre-Fils (entre rue Charlot et rue des Archives) sur le modèle de la rue de Rivoli.

- La 2^e requête est de proposer que cette expérimentation soit menée avec l'appui des services de la Ville et supervisée par un comité de pilotage, composé de représentants des différentes parties prenantes, qui sera chargé de rendre un avis consultatif au Maire de Paris Centre, préalable à toutes décisions ultérieures sur le sujet.

Notre objectif est d'assurer que des riverains, contraints d'utiliser leurs véhicules, puissent sans détours conséquents atteindre leur logement et ou leur parking dans le quartier du Marais.

Nous vous remercions pour votre attention.

3

Point Budget 2026

Fonctionnement & Investissement

Réunion du 14 septembre 2026

Le budget dédié aux conseils de quartier est inscrit dans l'état spécial d'arrondissement.

Il est composé d'un **budget de fonctionnement** d'un montant de **3 305 euros** par conseil de quartier et d'un **budget d'investissement ou « fonds de participation des habitants »** d'un montant de **8 264 euros** par conseil de quartier,

Le budget de fonctionnement permet d'acquérir des biens consommables, il sert à la communication, l'animation et au fonctionnement des conseils de quartier.

Exemples de budget de fonctionnement : la prestation de services, frais d'impression affiches/flyers, prestation musicale pour fête de quartier, alimentation et boissons pour événement de quartier, etc.

Le budget d'investissement ou « fonds de participation des habitants » permet d'acquérir des biens qui revêtent un caractère de durabilité, c'est-à-dire des biens amortissables, du mobilier urbain, des aménagements de voirie..."

Exemples de Budget d'investissement : mobilier urbain (boîte à livres, grilles d'arbres, tables d'échecs...), matériels pour les écoles, etc.

BUDGET Fonctionnement CQ MA 2026 voté

Projets	Budget voté	Etat d'avancement	Remarques
Pots séances de CQ (alimentation et boissons)	400,00 €	En cours	
Vide-greniers CQs Marais	400,00 €	Pas commencé	
Vidéo Bibliothèque	500,00 €	Pas commencé	
Documents de communication (dépliants + cartes de visite, etc.)	200,00	Pas commencé	A voter
Dictée historique	500,00 €	Pas commencé	
Pot fin d'année	450,00 €	Pas commencé	
Contributions diverses (Centres d'été et/ou journée du Handicap)	300,00 €	Pas commencé	
Achat de livres "Ecole du Kiosque"	135,00 €	Pas commencé	
TOTAUX	2 685,00 €		

Fiche ÉVÉNEMENT



FICHE ÉVÉNEMENT

Conseils de quartier de Paris Centre

Fiche à remplir au minimum 2 mois avant la manifestation et à remettre à la coordination de la participation citoyenne : duci@marais.conseildequartierparis.fr 01 87 02 62 11/72

Conseil de quartier :

Coordonnées du porteur de projet (nom, prénom, mail et téléphone) :

Nom de l'événement :

Budget voté :

L'intégralité des dépenses liées à l'événement doivent tenir dans le budget voté par le Conseil. En cas de dépassement un complément devra être voté en amont de l'événement.

Date de l'événement :

Lieu :

Horaires de l'événement : de ____ à ____

Horaires de montage : de ____ à ____

Horaires de démontage : de ____ à ____

Demande d'occupation de l'espace public :

☐ Oui (fournir une lettre d'intention et un plan d'implantation)

☐ Non

Description de l'événement

Nombre minimum de participants attendus : ____

Nombre maximum de participants attendus : ____

Partenaire(s) de l'événement :

PRESTATIONS EXTERNES

☐ Sécurité - gardiennage (devis fourni par la coordination)

- ☐ Alimentaire et boissons non alcoolisées (devis fourni par la coordination)
- ☐ Fournitures (devis fourni par la coordination)
- ☐ Animations (fanfare, conférencier, guide, chorale, atelier etc.) (devis à fournir par le Conseil)
- ☐ Manutention (devis fourni par la coordination) : préciser le nombre de personnes et d'heures souhaitées.

BESOINS LOGISTIQUES

En cas de besoins matériel trop important un transport auprès des TAM sera nécessaire et représentera une dépense à prendre en charge par le Conseil de quartier

Lieu de stockage : ☐ Oui ☐ Non : Si oui préciser :

Transport à prévoir : ☐ Oui ☐ Non

Si oui, informations pratiques (date de livraison, contact sur place) :

Prêt de matériel (sous réserve de disponibilité) :

- ☐ Tables : Nbre _____ ☐ Grilles d'affichage : Nbre _____
- ☐ Chaises : Nbre _____ ☐ Sono mobile + micro _____
- ☐ Barnums : Nbre _____ ☐ Autres : _____

COMMUNICATION

☐ Affichage dans les panneaux municipaux et des Conseil de quartier (en fonction de la tournée d'affichage) (visuel à fournir)

☐ Affichage 2 semaines avant l'événement en Mairie (visuel à fournir)

☐ Parution dans la Newsletter 2 semaine avant l'événement (texte à fournir)

☐ Contribution sur le site « Que Faire à Paris » (texte et visuel à fournir, 6 semaines de délai pour publication)

Matériel du Conseil à mettre à disposition :

- ☐ Oriflamme : Nbre _____
- ☐ Kakémono : Nbre _____
- ☐ Dossards : Nbre _____
- ☐ Autres : _____

Achat de support de communication supplémentaires :

- ☐ Flyers A5 (visuel à fournir) : Nbre _____
- ☐ Affiches A3 (visuel à fournir) : Nbre _____
- ☐ Affiches A4 (visuel à fournir) : Nbre _____
- ☐ Oriflamme : Nbre _____
- ☐ Kakémono : Nbre _____
- ☐ Autres : _____

BUDGET Investissement CQ MA 2026 voté

Projets	Budget voté	Etat d'avancement	Remarques
Complément pour abri jardin Clos des BM	750,00 €	Terminé	
Disque dur	200,00 €	En cours	
TOTAUX	950,00 €		

La co-présidence attend avec impatience vos propositions pour le budget Investissement.

À noter : Veuillez vous servir des Fiches Projet mises au point par la DDCT, ainsi que du memento des étapes à suivre, développé par la co-présidence. cf. ci-dessous.

Fiche PROJET



FICHE PROJET

Conseils de quartier de Paris Centre

À présenter obligatoirement à l'ordre du jour en réunion plénière,
puis à transmettre à la coordination de la participation citoyenne
ddct-mapc-conseilsdequartier@paris.fr - 01 87 02 62 11/12

Conseil de quartier :

Budget :

☐ d'investissement

☐ de fonctionnement

Nom du projet :

Description et objectifs du projet :

Bénéfice pour le quartier :

Contact porteur du projet :

Contact du bénéficiaire (si projet au bénéfice d'une structure) :

Budget estimé sur la base d'un devis (à faire établir par le Conseil si hors marché public) :

Soumis au vote le _____

Notice pour l'engagement des dépenses

Seuls les projets dépendant d'une compétence de la Ville de Paris peuvent être votés.
La Mairie est propriétaire de tous les biens achetés.
La Mairie ne procède pas au remboursement dans le cas où le porteur de projet aurait avancé des frais.

Le budget des Conseils de quartier ne permet pas de subventionner (en fonctionnement, investissement et en nature) des associations.



Les étapes

Les propositions de projet des Conseils de quartier doivent obtenir un avis favorable de la Mairie avant réalisation.

Les achats de la collectivité parisienne respectent les règles du code de la commande publique. Afin de déterminer si la Ville est liée par un marché public ou non, merci de prendre contact avec la coordination de la participation citoyenne
ddct-mapc-conseilsdequartier@paris.fr - 01 87 02 62 11/12

Le Budget des Conseils de quartier

Le budget de fonctionnement (3 306€)

Le budget de fonctionnement concerne l'achat de biens consommables et de prestations de service. Il permet au Conseil de quartier d'assurer son fonctionnement et d'organiser des événements afin de remplir ses missions d'animation du quartier.

Exemples : fournitures (goodies, supports de communication), alimentaires et boissons, main d'œuvre pour un projet (prestation d'entretien, transport, réalisation de vidéo etc.) achat de matériel consommable (graines, nichoirs etc.)

Le budget d'investissement (8 264€)

Le budget d'investissement est une partie du budget de la Ville pour lequel le Conseil de quartier propose une affectation. Il concerne les dépenses qui ont pour résultat l'entrée d'un bien destiné à rester durablement dans le patrimoine de la Mairie de Paris Centre, ou qui ont pour effet d'augmenter sa valeur ou sa durée d'utilisation.

Exemples : achat de matériel d'utilité publique, de matériel informatique, scolaire ou pour les équipements municipaux (gymnases, bibliothèques, conservatoire, quartier jeunes, académie du Climat, Maison des Pratiques Artistiques Amateurs, MVAC, résidences seniors publiques, Fabrique de la Solidarité, Maison des Initiatives Étudiantes, maisons de santé publiques, musées et théâtres municipaux etc.)

Rappel de la Charte des Conseils de quartier de Paris Centre

Les Conseils de quartiers sont invités à valider leurs propositions de dépenses dans la première moitié de chaque année. En tout état de cause, les propositions validées par un Conseil après le 1er novembre ne peuvent pas être retenues pour l'année en cours.

Le projet devra obtenir un vote majoritaire des membres du Conseil de quartier concerné pour pouvoir être porté par le Conseil de quartier. L'équipe d'animation assure un suivi précis des budgets du Conseil de quartier, avec le soutien de la Coordination des initiatives citoyenne



MEMENTO : les étapes pour établir les fiches projets

1. Intitulé du projet
2. Contexte
 - Qu'est-ce qui motive cette démarche?
 - Impact sur la vie du quartier et/ou des habitants
3. Finalités
 - Répondre à tel besoin
 - Améliorer telle situation, etc...
4. Budget
 - Coût global estimé
 - Participation demandée au CQ
 - Cofinancements/ Partenaires
5. Échéance
 - Date prévue de réalisation
 - Étapes de réalisation
6. Suivi par : un référent-animateur ou un groupe de travail ou une commission qui rendra compte au CQ de l'avancement

4

Calendrier pour la rentrée de septembre 2026

Réunion du 14 septembre 2026

Proposition pour le CALENDRIER des Réunions (à voter)



Tous les deuxièmes lundis du mois, sauf si férié...

Deuxième semestre 2026 :

14 septembre 2026

12 octobre 2026

9 novembre 2026

14 décembre 2026

Premier semestre 2027 :

11 janvier 2027

22 février 2027, car vacances scolaires de la zone C
du 6 au 22 février 2027

19 avril 2027, car vacances scolaires de la zone C du
3 au lundi 19 avril 2027

10 mai 2027, jeudi 6 Ascension, férié le samedi 8 mai,
Pentecôte lundi 17 mai

14 juin 2027, vacances d'été à partir du samedi
3 juillet 2027

5

Annonces diverses, demandes ou questions

Réunion du 14 septembre 2026

Vide-greniers du Marais le 03 octobre

Il s'agit de la 5^{ème} édition du vide-greniers organisé par les Conseils de quartier Marais-Archives et Marais-Place des Vosges, dont le bénéfice des inscriptions sera reversé à l'association "Autonomie Paris Saint-Jacques".

Parallèlement, le Musée Carnavalet qui fête ses 160 ans a préparé des animations gratuites, des visites originales, un jeu immersif, des concerts, des performances drag, un DJ set et une nocturne spéciale le samedi 3 octobre sur le thème: « Rêver à Paris ».



Inauguration de la cabane du Jardin Francesa DANDOLO au Clos des Blancs Manteaux, une initiative réalisée par le CQ Marais Archives

Avec nos remerciements à
Marie-Liesse POYETON et
Hortense GEORGANDELIS
pour leur soutien et le
suivi de ce projet
complexe !



Inauguration de la cabane du Jardin des Blancs Manteaux, une initiative réalisée par le CQ Marais Archives





Fermeture du TATA YAYA

Le bar TATA YAYA, a fermé le lendemain de la fête de la musique 2026, faisait l'objet d'une interdiction préfectorale d'exercer de mars 2024 et d'un jugement du tribunal administratif ordonnant la fermeture de l'établissement de mars 2025.

Ce bar avec terrasse bruyante, situé au [102 rue du Temple](#), nous en apprend plus sur les agissements sans scrupule des gérants de cet établissement et nous conforte dans l'idée de la nécessaire concertation permanente entre les CQ et la Mairie, afin de pouvoir traiter les incivilités et les exploitations frauduleuses.

Pascal LEJARRE, conseiller et représentant du collectif rue de Montmorency, présentera le sujet du Tata Yaya à la réunion du 12 octobre.



Kiosques en fête du dimanche 26 avril au dimanche 25 octobre

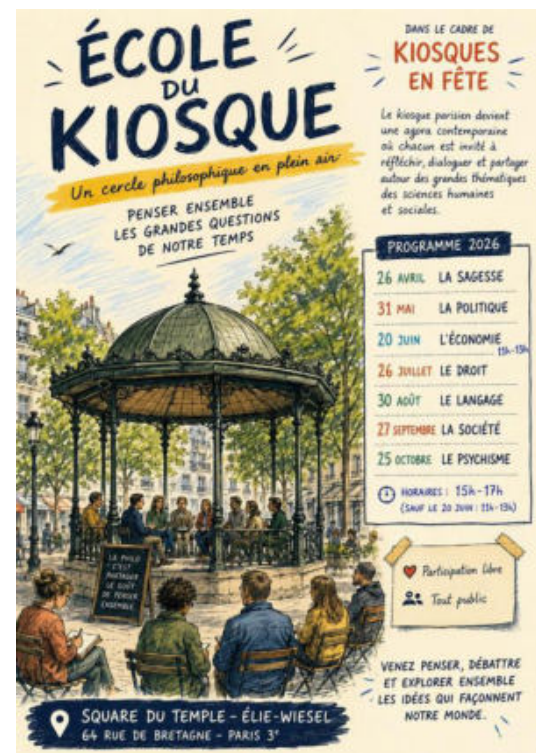
2026

Dans le cadre de Kiosques en fête, l'École du Kiosque transforme le kiosque parisien en agora contemporaine : un cercle philosophique ouvert, où les citoyens explorent ensemble les grandes questions des sciences humaines et sociales: la Sagesse, la Politique, l'Économie, le Droit, le Langage, la Société et le Psychisme.

Objet : École du kiosque – cercle philosophique au Square du Temple - Élie-Wiesel (64 rue de Bretagne dans le 3^e arrondissement de Paris)

Calendrier des éditions à venir :

- Dimanche 27 septembre 2026 de 15h00 à 17h00 (la Société)
- Dimanche 25 octobre 2026 de 15h00 à 17h00 (le Psychisme)



<https://www.paris.fr/evenements/ecole-du-kiosque-108823>

Retour de l'École du Kiosque du 20 juin 2026 Thème: L'Économie





**Retour de l'École du
Kiosque du 20 juin 2026
un moment de partage
convivial et philosophique**



Retour de l'École du Kiosque du 26 juillet 2026 Thème: Le Droit



Focus sur le Kiosque philosophique du 30/08/26

Thème: Le langage

Ce dimanche 30 août 2026, au Square du Temple, le Kiosque philosophique s'est installé autour d'une question aussi simple que vertigineuse :

Qu'est-ce qui mérite d'être dit... et qu'est-ce qui mérite d'être tu ?

Nous avons commencé par interroger la différence entre langue et langage.

Apprendre une langue, est-ce simplement mémoriser des mots, des règles et un alphabet ? Ou sommes-nous, lorsque nous apprenons à parler, de véritables ouvriers de la langue, qui construisent peu à peu leur propre manière de dire le monde ?

Le langage est-il alors un outil que nous devons nous approprier... ou est-il aussi ce qui nous permet de devenir nous-mêmes ?

Nous avons ensuite croisé deux regards issus des sciences humaines : les sciences du langage et la psychanalyse.

Avec la psychanalyse, nous avons évoqué la parole comme possibilité de transformation. Dès les débuts de la psychanalyse, avec Anna O. et sa fameuse « talking cure », parler devient une manière de mettre en mouvement ce qui, jusque-là, ne pouvait pas se dire.



Focus sur le Kiosque philosophique du 30/08/26 (suite)

Avec Ferdinand de Saussure, nous avons réfléchi à la langue comme système et à la parole comme pratique qui peut s'apprendre, se développer et se transformer.

Puis nous avons fait l'expérience du silence... sous forme de jeu. Le défi : faire taire l'assemblée avec une seule phrase. À tour de rôle, chacun devait inventer une phrase capable de provoquer le silence. Si quelqu'un parlait ou riait, la parole passait à une autre personne. Une manière ludique de découvrir une chose essentielle : parler, c'est aussi agir sur les autres.

Enfin, nous avons terminé par un retour collectif sur les idées de la séance, avant de laisser résonner un poème : « Le mot » de Victor Hugo.

Parce que les mots ne sont jamais tout à fait de simples mots.

Ils peuvent raconter, convaincre, blesser, consoler, séduire, résister, révéler...

Et parfois, le silence lui-même devient une parole.



Le Kiosque philosophique est un espace ouvert où l'on vient penser ensemble, dans un parc, sans avoir besoin d'être philosophe pour philosopher.

La quinzaine de l'accessibilité et de l'inclusion, en partenariat avec le CLH et la ville de Paris

... sous l'animation de Deborah GUERRE pour l'association loi 1901, **Skholes – Prendre le temps d'étudier**, créée en 2013, qui œuvre depuis dix ans dans le domaine du soutien scolaire et universitaire en développant une pédagogie humaniste centrée sur la personne, proposera un accompagnement au projet personnel et professionnel, sur inscription auprès de : deborahguerre@gmail.com.

DANS LE CADRE DE LA
QUINZAINE DU HANDICAP
ACCESSIBILITÉ & INCLUSION

SKHOLES
Prendre le temps d'étudier

RÉFLEXIVITÉ
CONSTRUIRE SON PROJET D'AVENIR :
RELEVER LES DÉFIS

Deux journées pour réfléchir, s'orienter et avancer !

TOUT PUBLIC Ouvert à toutes et tous : personnes en situation de handicap et toute personne en recherche d'orientation, d'études, d'insertion ou de reconversion.

1 ^{re} JOURNÉE	2 ^e JOURNÉE
LUNDI 21 SEPTEMBRE 2026 9h à 17h	LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026 9h à 18h
ATELIER COLLECTIF 9h – 12h 3 heures d'échanges et d'outils pour construire son projet d'avenir.	ENTRETIENS INDIVIDUELS 9h – 12h30 14h – 18h Poursuivre et approfondir son projet avec un accompagnement sur mesure.
ENTRETIENS INDIVIDUELS 14h – 17h Des temps d'écoute et d'accompagnement personnalisé.	
OBJECTIFS Identifier ses ressources et compétences, renforcer son pouvoir d'agir et faire émerger un projet personnel, de formation ou professionnel.	UNE DÉMARCHE INCLUSIVE Favoriser la mixité des publics, changer le regard sur le handicap et soutenir l'autonomie de chacun.
INSCRIPTIONS Avant le 21 septembre 2026 dans la limite des places disponibles par mail à : deborahguerre@gmail.com Merci de préciser les besoins en matière d'accessibilité, d'accompagnement, etc.	LIEU Mairie de Paris Centre 2 rue Eugène Spuller 75003 Paris Salle Patricia Brébion Valla

PROJET PORTÉ PAR
L'ASSOCIATION SKHOLES

Objectif des ces ateliers :

Construire son projet d'avenir : relever les défis, ateliers de réflexion, d'orientation et d'inclusion.

L'objectif est d'offrir aux personnes en situation de handicap, mais également à toute personne confrontée à des difficultés d'orientation, d'insertion ou de reconversion, un espace de réflexion leur permettant de prendre confiance dans leurs ressources et de construire un projet personnel, d'études ou professionnel.

L'événement comprend :

- > un **atelier collectif de trois heures**, réunissant entre 10 et 15 participants, fondé sur la méthode Réflexivitæ, afin d'explorer les parcours de vie, les ressources personnelles, les freins rencontrés et les possibilités d'avenir ;
- > des **entretiens individuels de 30 minutes**, proposés à l'issue de l'atelier, permettant un accompagnement personnalisé à partir d'un document concret apporté par le participant (CV, lettre de motivation, dossier Parcoursup, projet professionnel, projet de formation, etc.).

Cette démarche vise plusieurs objectifs :

- favoriser l'autodétermination des personnes en situation de handicap ;
- renforcer la confiance en soi et le pouvoir d'agir ;
- accompagner les transitions scolaires, universitaires et professionnelles ;
- lutter contre l'autocensure ;
- sensibiliser le grand public aux obstacles invisibles rencontrés dans les parcours d'études et d'emploi.

Conférence: Histoire du quartier des Enfants Rouges

Dans le cadre des animations du Potager des Oiseaux (3^è), l'historienne et conférencière Jacky MORELLE animera une conférence sur l'histoire de du quartier des Enfants Rouges.

La conférence a lieu le 19 septembre à 17h30

Adresse: 2- 4 Rue des Oiseaux Paris 3^{ème}

Potager des oiseaux (03^è)



Conférence sur l'histoire du quartier des Enfants Rouges

L'historienne et conférencière JACKY MORELLE, viendra au Potager des Oiseaux, nous conter l'histoire du chaleureux quartier des Enfants Rouges.

Samedi 19 septembre à 17h30
adresse

Informations : potagerdesoiseaux@gmail.com

Prochaines Questions à la Mairie

- Vos demandes spécifiques ou nouvelles questions à la Mairie doivent être votées en réunion avant de les faire parvenir à la DDCT
- Aucune nouvelle question ne sera acceptée sans vote préalable
il vous suffit d'adresser vos questions, **minimum 10 jours avant la prochaine réunion**, pour que l'équipe d'animation puisse hiérarchiser l'urgence de vos demandes
- La Charte des Conseils de Quartier stipule que chaque Conseil de Quartier puisse voter maximum 3 questions à la Mairie par réunion plénière et un vœu par année calendaire.

6 Fin de la réunion

Prochaine réunion **lundi 12 octobre 2026**

Réunion du 14 septembre 2026

Prochaine réunion lundi 12 octobre 2026 à 18h30'

Liens utiles :

- Retrouvez les comptes rendus sur le site de la Mairie : <https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/maraais-archives-17545>
- Depuis début 2024 vous pouvez retrouver toutes les présentations PpTx de nos réunions sur le site www.paris.fr du Conseil de Quartier Marais Archives
- Agenda des Conseils de quartiers : <https://openagenda.com/conseils-de-quartier-paris-centre>.

Merci pour votre participation

N'hésitez pas à envoyer vos suggestions à l'équipe d'animation

Vos coprésidents sont toujours joignables, laissez-leur un message ou texto avec votre nom, vos coordonnées et l'objet de votre appel, ils vous recontacteront :

- Ann Bostoen
+33 (0)6 80 63 33 16 – ann.bostoen@gmail.com
- Hamid HASSNAOUI
+33(0)6 09 59 36 14 - hamihass25@gmail.com